

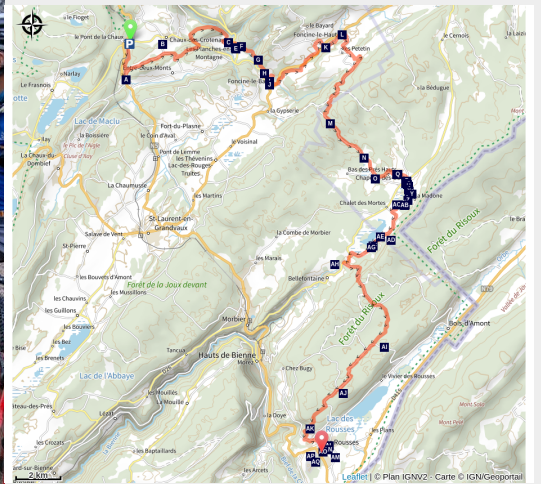
# Echappée Jurassienne VTT - Étape 5 : Chaux des Crotenay - Les Rousses



Champagnole Nozeroy Jura - Chaux-des-Crotenay



VTAE (VTT électrique) - Gorges de la Saine (© Guillaume Condat/Jura Tourisme)



***Gorges, rivières, lacs et cascades sont au programme de cette avant-dernière étape de l'Échappée Jurassienne à VTT qui permet de rejoindre la Station des Rousses à près de 1 200 m d'altitude. Cette montée en douceur, sur l'emblématique station du département du Jura, se fait en alternant chemins blancs, routes forestières et sentiers plus techniques en empruntant à Foncine-le-Haut, le même tracé que la GTJ à VTT.***

## Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 6 h

Longueur : 51.3 km

Dénivelé positif : 1436 m

Difficulté : Difficile

Type : Itinérance

Thèmes : Faune et flore, Lacs, rivières et cascades, Naturel

# Itinéraire

**Départ** : Chaux des Crotenay

**Arrivée** : Les Rousses

**Balisage** : ▶ Grande itinérance à VTT

**Communes** : 1. Chaux-des-Crotenay

2. Entre-deux-Monts

3. Les Planches-en-Montagne

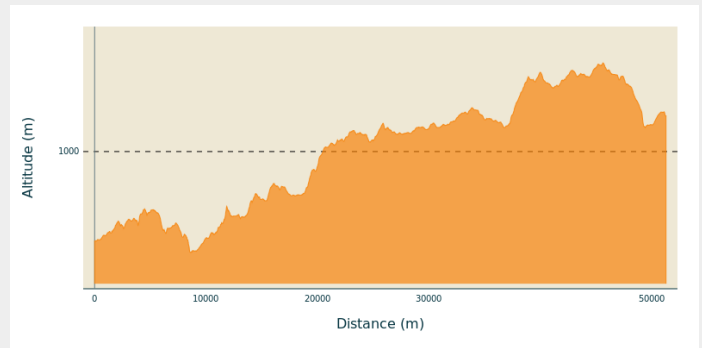
4. Foncine-le-Bas

5. Foncine-le-Haut

6. Bellefontaine

7. Les Rousses

## Profil altimétrique



Altitude min 678 m Altitude max 1283 m

En prenant de plus en plus d'altitude, les paysages changent et les curiosités naturelles se font de plus en plus nombreuses. Après quelques kilomètres par monts et par vaux autour de Chaux-des-Crotenay, la vallée de la Saine fait son apparition.

D'abord avec les impressionnantes et étroites gorges de la Langouette et ses cascades d'eaux vives puis en sortant des Planches-en-Montagne, le parcours emprunte le tracé de la célèbre Tram'jurassienne. Une ancienne ligne de chemin de fer qui suivait le cours de la Saine au fond des gorges de Malvaux. Un spectacle grandiose et un moment vivifiant où la nature nous fait une démonstration de sa puissance. La Saine est également une rivière particulièrement appréciée par les canyonistes et les pêcheurs qui apprécient son cadre sauvage.

L'Échappée Jurassienne continue son chemin en remontant la Saine et en traversant les villages de Foncine-le-Bas et Foncine-le-Haut, qui portent bien leur nom. À Foncine-le-Haut, le parcours quitte la vallée de la Saine pour atteindre les premières pistes de ski de fond chez Valentin. Le parcours emprunte l'une d'elles à travers la forêt du Mont-Noir, l'une des 5 forêts d'altitude du Haut-Jura qui fait l'objet d'un arrêté de protection des biotopes permettant de protéger notamment le Grand Tétras et le Lynx d'Europe.

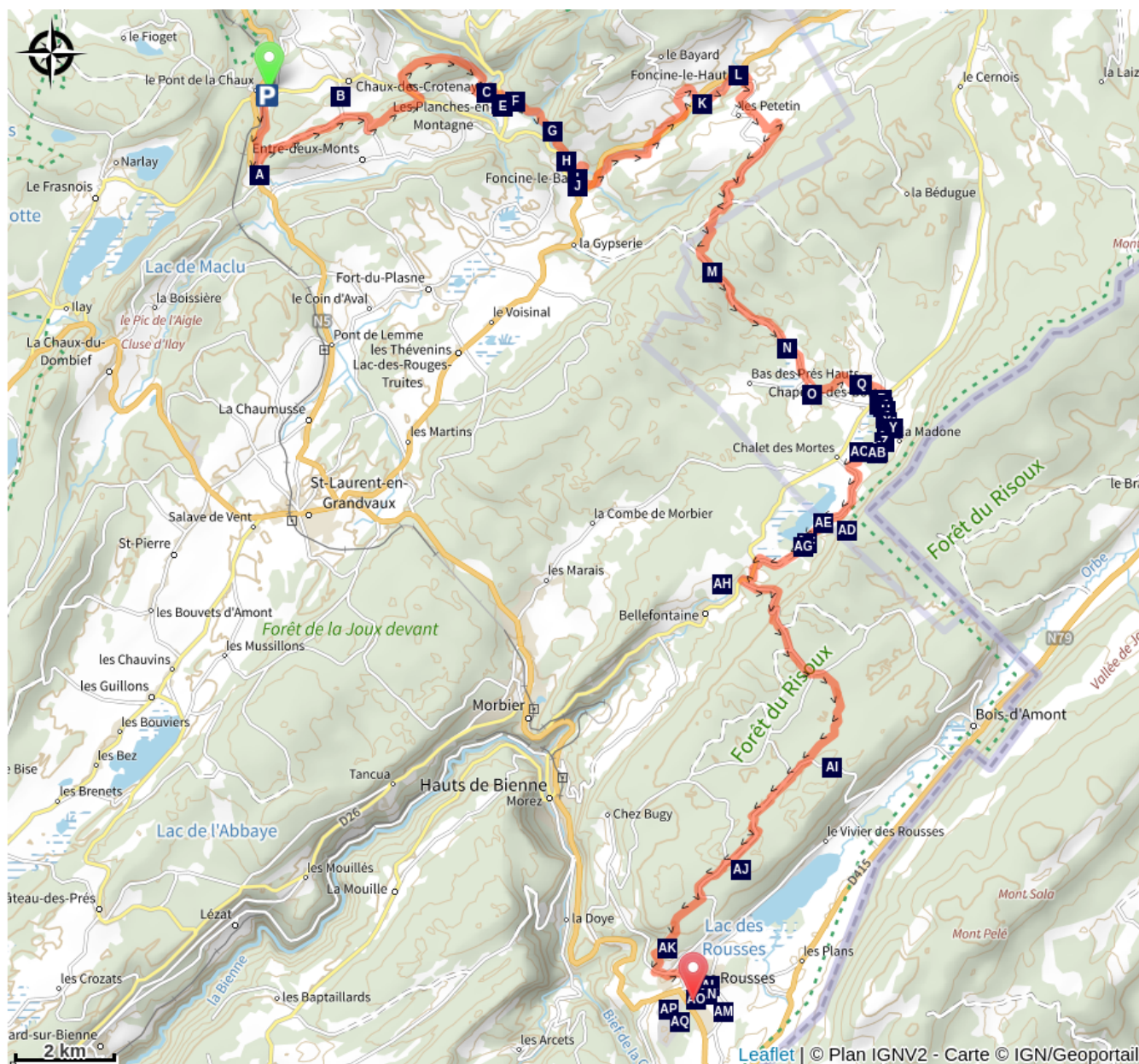
Arrivée à Chapelle-des-Bois dans le département voisin du Doubs, haut lieu du ski de fond des Montagnes du Jura, le parcours surplombe les lacs des Mortes et de Bellefontaine et leurs tourbières recelant une faune et une flore incroyablement riche.

Toujours sur des pistes relativement larges, l'Échappée Jurassienne à VTT traverse cette fois la forêt du Risoux, autre forêt d'altitude du Haut-Jura faisant l'objet d'un arrêté de protection des biotopes. Cette forêt aux imposants épicéas est également une frontière naturelle avec la Suisse.

Après un passage par le célèbre chalet des ministres particulièrement connu des fondeurs de la Transjurassienne, la Station des Rousses est à portée de pédale et notamment le village des Rousses, l'un des 4 villages qui compose la station avec Bois d'Amont, Prémanon et Lamoura. Profitez-en pour vous ressourcer et vous

rafraîchir au lac des Rousses ou encore découvrir le fort des Rousses, ancien fort militaire aux multiples galeries qui est transformé aujourd'hui en cave d'affinage pour des milliers de Comtés !

# Sur votre chemin...



Les falaises du Morillon (A)

Les gorges de la Langouette (C)

Ancien relais de diligence (E)

Cascade du bief de la Ruine (G)

Le viaduc des Douanets (I)

La Saine, une rivière poissonneuse

(K)

Oratoire de Combe David (M)

Église et château de Chaux-des-Crotenay (B)

Sentier des Gorges de la Langouette (D)

Seuils et continuité écologique (F)

La voie du tram (H)

Foncine-le-Bas (J)

La Truite fario (L)

Une toiture à toute épreuve (N)

# Toutes les infos pratiques



## ⚠️ Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaison, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vigneron, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

## Comment venir ?

### Accès routier

Depuis Champagnole, prendre la N5 en direction des Saint-Laurent-en-Grandvaux pour rejoindre Pont de la Chaux.

### Parking conseillé

Parking de la gare de Chaux-des-Crotenay à Pont de la Chaux

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

[www.parc-haut-jura.fr](http://www.parc-haut-jura.fr)

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

## Arrêté préfectoral de protection des biotopes des Forêts d'altitude du Haut-Jura

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact :

Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

[www.parc-haut-jura.fr/](http://www.parc-haut-jura.fr/)

Ces zonages réglementaires sont mis en place pour garantir le maintien de ces forêts représentant l'habitat de nombreuses espèces protégées du massif : Grand Tétras, Gélinoite des bois, Petites chouettes de Montagne, Lynx d'Europe etc...

La réglementation concerne principalement la période du **15 décembre au 30 juin** et organise / limite la fréquentation / les activités au sein de ces forêts.

Respecter cette réglementation c'est participer à la protection de ces formidables forêts, et peut être la chance d'observer l'une de ces espèces emblématiques.



### **APPB Forêt Du Paradis**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : [franche-comte@lpo.fr](mailto:franche-comte@lpo.fr)

Tel : 03 81 50 43 10

Site : [www.bfc.lpo.fr](http://www.bfc.lpo.fr)

FR3800137 - FORÊT DU PARADIS

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie des espèces concernées, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Forêt Du Paradis sur la commune de FONCINE-LE-BAS, FONCINE-LE-HAUT, LES CHALESMES, LES PLANCHES-EN-MONTAGNE;

Dans ce périmètre, est interdit :

- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel

### **APPB CORNICHES CALCAIRES - COTE POUTIN**

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : [franche-comte@lpo.fr](mailto:franche-comte@lpo.fr)

Tel : 03 81 50 43 10

Site : [www.bfc.lpo.fr](http://www.bfc.lpo.fr)

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Côte Poutin sur la commune de Les Planches en Montagne.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

## **APPB CORNICHES CALCAIRES - ROCHE CHAMPION**

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : [franche-comte@lpo.fr](mailto:franche-comte@lpo.fr)

Tel : 03 81 50 43 10

Site : [www.bfc.lpo.fr](http://www.bfc.lpo.fr)

FR3800749 - Corniches calcaires du département du Doubs

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harlebièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Roche Champion sur la commune de La Chapelle des Bois.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.



**i Lieux de renseignement**

**Jura Tourisme**

17 rue Rouget de Lisle, 39009 LONS-LE-SAUNIER

sejour@jura-tourism.com

Tel : 03 84 87 08 88

<https://www.jura-tourism.com/>



# Sur votre chemin...

---



## Les falaises du Morillon (A)

Dégagés par la Lemme, qui crée là une cluse, les falaises du Morillon présentent une succession de strates verticales où alternent des bancs de calcaires durs et des bancs de marnes plus sensibles à l'érosion. L'ensemble offre une leçon de géologie jurassienne : création de roches sédimentaires il y a environ 200 Millions d'années et leur plissement sous la poussée alpine, d'environ - 11 Millions d'années à - 3 Millions d'années.

Exposées comme une coupe géologique, ces couches sont très marquées et le site, aujourd'hui ouvert aux adeptes de l'escalade, est illustré d'un panneau d'interprétation détaillant la genèse de ce paysage.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis

---



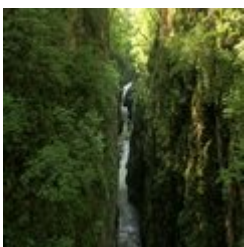
## Église et chateau de Chaux-des-Crotenay (B)

Plusieurs fois rénovée ou agrandie depuis le 12ème siècle, et édifée sur le site d'une ancienne chapelle, l'église, classée monument historique en 1906, abrite de remarquables oeuvres d'art : tour eucharistique et statues.

Sur la colline qui domine la combe où se dresse l'édifice, un château médiéval du 12ème siècle, dit du champs des Mottes, fut détruit en 1691 sous les ordres de Louis XIV après qu'il se soit emparé de la Franche-Comté.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis

---



## Les gorges de la Langouette (C)

Source de légendes et d'Histoire, les gorges de la Langouette sont riches de beauté et d'anecdotes à découvrir.

Crédit photo : Jean-Philippe Macchionni



## Sentier des Gorges de la Langouette (D)

Au départ de l'église, la fée Langouette vous accompagne le long de ce sentier jalonné de panneaux d'interprétation pour percer les secrets de ces mystérieuses cascades et gorges de la Langouette, et admirer au plus près la beauté sauvage de ce canyon creusé par la Saine.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus

---



## Ancien relais de diligence (E)

Cette imposante bâtisse construite en 1789, au toit brisé dit «à la Mansart», comporte deux étages de granges et deux étages de caves. Les relais devaient pouvoir accueillir un nombre important d'attelages. Pour les rouliers (voituriers - transporteurs) grandvalliers, qui travaillaient à leur compte ou pour celui de Maisons de roulage, les relais étaient d'indispensables haltes. À l'apogée du roulage, au milieu du 19ème siècle, les Maisons de roulage comme la célèbre Maison Bouvet, établirent leurs propres relais dans les villes importantes.

Crédit photo : Julien Vandelle

---



## Seuils et continuité écologique (F)

De nombreux obstacles, seuils ou barrages, ont été construits de longue date dans les cours d'eau pour bénéficier de leur énergie hydraulique. La plupart d'entre eux n'a désormais plus d'usage et perturbe toujours le transport naturel des sédiments de la rivière et le déplacement des poissons. Par l'absence d'entretien, ils font peser des risques importants de déstabilisation des infrastructures voisines. La connaissance du fonctionnement des cours d'eau s'est aussi fortement améliorée, incitant les gestionnaires à tendre vers un fonctionnement plus naturel des cours d'eau en aménageant ou démontant les seuils inutilisés.

Crédit photo : PNRHJ / Bertrand Devillers

---



## Cascade du bief de la Ruine (G)

Jaillissant d'une source à plus de 1000 mètres d'altitude, uniquement après de fortes pluies, la cascade du Bief de la Ruine vous réserve un spectacle harmonieux entre l'œuvre de l'Homme et de la nature. Le viaduc oriente le regard vers la danse de l'eau sur la pierre, qui s'insinue naturellement entre les piles du pont.

Crédit photo : PNRHJ / Christian Bruneel

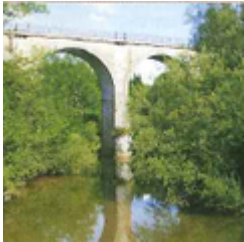
---



## La voie du tram (H)

Au début du XXe siècle, la montagne jurassienne s'est équipée de 400 kilomètres de voies ferrées métriques complétant les grands axes d'intérêt général comme la ligne Andelot-La Cluse. Sur ces voies étroites, «le Tacot» transportait, été comme hiver, les biens et les personnes. La première liaison, Lons - Saint-Claude, est ouverte en 1898, Champagnole à Foncine-le-Bas par les Planches-en-Montagne en 1924 pour fermer en 1950. Les tacots sont bénéficiaires jusqu'en 1927. Puis pannes, déraillements, retards ainsi que l'essor de l'automobile scellent le sort du «petit train» en 1958 par la fermeture de la ligne Morez - les Rousses - La Cure. En cinquante ans, par leurs échanges et leurs ouvrages, les tacots auront marqué les mémoires jurassiennes et contribué à forger un patrimoine à l'image des viaducs des gorges de Malvaux.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus



## Le viaduc des Douanets (I)

Les voies métriques devaient faire l'économie d'ouvrages d'art. Mais dans une région accidentée, les viaducs étaient le seul moyen de franchir rivières, gouffres et précipices. La ligne Clairvaux - Foncine a fonctionné de 1907 à 1939; les voies ont été démontées sous l'occupation.

Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost



## Foncine-le-Bas (J)

Dans le secteur de Grandvaux-Malvaux, carrefour de routes importantes entre Saint-Claude, Genève, Lons le Saunier, et Besançon, l'image des rouliers et des voituriers a longtemps symbolisé l'ouverture commerciale du territoire. A Foncine-le-Bas, cette tradition se manifeste par la présence de la voie du tram, entre Clairvaux-les-Lacs et Foncine, qui a entraîné la construction du viaduc des Douanets et d'une petite gare. Ces infrastructures ont représenté une opportunité pour les entreprises locales dont l'implantation étaient liée à l'utilisation de la force motrice de la Saine qui traverse le village à Foncine-le-Bas.

Crédit photo : F.JEANPARIS



## La Saine, une rivière poissonneuse (K)

La Saine prend sa source à proximité du village de Foncine le Haut, à 892 m d'altitude. Elle se jette dans la rivière d'Ain après un parcours d'environ 19 km. Les rares aménagements de la Saine ont permis de maintenir une intéressante diversité d'habitats aquatiques (constitués de gros blocs, galets, graviers...). Conjugués à une qualité et une incontestable fraîcheur de son eau, la Saine est une rivière parfaitement adaptée aux besoins de la truite fario. Elle est ainsi l'une des rivières les plus poissonneuses du département du Jura.

Crédit photo : PNRHJ / Bertrand Devillers

---



## La Truite fario (L)

La truite fario est un poisson totalement adapté aux rivières jurassiennes, aux eaux fraîches et torrentielles. Elle possède un corps élancé et fusiforme parfaitement adapté à une nage rapide. Elle se nourrit de larves d'insectes aquatiques mais aussi de petits poissons (y compris d'autres truites!) Cette espèce est toutefois très sensible à la qualité de l'eau et à l'artificialisation des cours d'eau, souvent associée à la destruction de frayères, de caches et de zones d'alimentation. Les obstacles au déplacement des truites nuisent également au développement de ses populations.

Crédit photo : PNRHJ / Pierre Durllet

---



## Oratoire de Combe David (M)

Parfois édités sur un site aux caractéristiques naturelles auxquels on prête des vertus sacrées, les oratoires sont généralement l'expression d'une dévotion très localisée et attachée au culte d'une famille, ou d'un hameau. Gravée au-dessus de la porte, on peut lire l'inscription "Ex-Voto". Désignant généralement une offrande en remerciement d'une grâce, l'Ex Voto peut prendre la forme d'un monument complet.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis

---



## Une toiture à toute épreuve (N)

Les conditions climatiques étant particulièrement rigoureuses dans le Haut-Jura, la population a dû adapter l'architecture des habitations. Le faîtage (ligne de rencontre haute des 2 versants du toit) est axé dans la direction des vents dominants, notamment pour éviter la surcharge de neige sur un seul versant du toit, ce qui risquerait de briser la charpente. La plupart des toits étaient construits pour faire bloc avec les murs, car un débord de toiture donne une bonne prise au vent et peut être arraché quand celui-ci est très violent. Enfin, pour casser davantage la force du vent, un pan coupé de chaque côté perpendiculaire aux versants du toit créait un toit à 4 pans.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis